



Choix organisationnels et orientation des dispositifs de monnaies sociales

Jérôme Blanc

► To cite this version:

Jérôme Blanc. Choix organisationnels et orientation des dispositifs de monnaies sociales. Blanc Jérôme. Exclusion et liens financiers : Monnaies sociales, rapport 2005-2006, Economica, pp.173-195, 2006. halshs-00085786

HAL Id: halshs-00085786

<https://shs.hal.science/halshs-00085786>

Submitted on 14 Jul 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jérôme Blanc

Choix organisationnels et orientation des dispositifs de
monnaies sociales

Extrait de

Jérôme Blanc (dir.),
Exclusion et liens financiers : Monnaies sociales, Rapport 2005-2006,
Paris : Économica, 547 p.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

LES MONNAIES SOCIALES : UN OUTIL ET SES LIMITES

PARTIE I.

JUSTIFICATIONS DES MONNAIES SOCIALES

PARTIE II.

MODALITES D'ORGANISATION

PARTIE III.

MODELES NATIONAUX, EXPERIMENTATIONS ET EVALUATIONS D'IMPACT

PARTIE IV.

LE *TRUEQUE* ARGENTIN, DE L'EMBALLEMENT A LA CHUTE

CONCLUSION GENERALE

OU VONT LES MONNAIES SOCIALES ? OU PEUT-ON ALLER AVEC ELLES ?

QUELQUES MOTS EN GUISE DE CONCLUSION

SIGLES ET ACRONYMES

SITES INTERNET

TABLE DES MATIERES

CHOIX ORGANISATIONNELS ET ORIENTATION DES DISPOSITIFS DE MONNAIES SOCIALES¹

Jérôme Blanc²

Les textes présents dans cet ouvrage le montrent suffisamment : en matière de monnaies sociales, au-delà de mobiles communs³, la diversité prévaut et, s'il existe des grands dispositifs connus et diffusés dans plusieurs pays, ils ne sont pas organisés de la même façon et ne visent pas les mêmes objectifs. L'histoire de la vague contemporaine de monnaies sociales, celle qui commence dans les années 1980 avec le premier LETS de l'histoire à Comox Valley, sur l'île de Vancouver, au Canada, est celle d'une diffusion de l'idée générale et de quelques modèles mais c'est aussi, et de plus en plus, l'histoire d'expérimentations qui vont dans des directions nouvelles. Ces expérimentations, ainsi que le fait même que les monnaies sociales se soient développées largement depuis plus de vingt ans, montrent une plasticité certaine de la monnaie : non pas que l'on puisse en faire ce que l'on veut, mais que l'on peut, sur la base de choix organisationnels clairs, l'orienter au service d'objectifs pertinents touchant à la dynamique d'espaces locaux (territoriaux ou communautaires).

C'est le but de ce texte que de mettre en lumière l'étendue des choix organisationnels et leur adéquation à des objectifs possibles. Se pose donc la question des conditions de viabilité des dispositifs de monnaies sociales. L'analyse de ces conditions doit impliquer des jugements quant aux formes observées et ceci doit conduire à évaluer de façon pragmatique la validité des dispositifs. On se démarque donc clairement d'un idéalisme débridé pour lequel le seul fait de créer une monnaie locale apparaîtrait positif : il faut au contraire savoir quels objectifs sont poursuivis, s'ils sont atteignables au moyen de dispositifs de monnaies sociales et quelle organisation donner à ces dispositifs pour les atteindre effectivement. Il ne s'agit pas ici de prétendre épuiser l'étendue des débats en la matière, mais néanmoins de

¹ Une première version de ce texte a été présentée sous le titre « Quels arguments pour les monnaies sociales ? » à l'occasion du colloque « Finance responsable et monnaies sociales » organisé par la Chaire Économie et Humanisme (Crises, Université du Québec à Montréal), à Montréal les 20-22 novembre 2003.

² Jérôme Blanc est maître de conférences à l'Université Lumière Lyon 2 et chercheur au LEFI (ex-Centre Walras). Il travaille sur les pratiques, idées et systèmes monétaires, et notamment sur les monnaies parallèles. Il a participé à la publication de l'ouvrage collectif sous la direction de Jean-Michel Servet, *Une économie sans argent : les systèmes d'échange local* (Paris : Seuil, 1999) et a publié *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire* (Paris : L'Harmattan, 2000).

³ Voir, dans ce même ouvrage, le texte « À quoi servent les monnaies sociales ? ».

poser une partie importante des points qui méritent débat.

Pour discuter de ces questions organisationnelles, on part de l'idée exprimée ailleurs selon laquelle les monnaies sociales visent des objectifs de localisation, de dynamisation et de transformation de la nature des échanges. On distingue dans la suite de ce texte trois grands domaines dans lesquels des choix sont non seulement possibles mais orientent fortement les dispositifs : d'abord, la taille de ces dispositifs et les catégories de personnes et d'échange, ensuite les conditions de l'émission, de la circulation et de la convertibilité des monnaies, et enfin les modes de gouvernance des dispositifs. L'exposé des contraintes posées par chacune des modalités d'organisation possibles conduit à identifier les types de dispositifs qui apparaissent les plus viables ou efficaces en fonction des objectifs visés. Ceci conduit à définir, dans une dernière partie, cinq profils types de monnaies sociales disposant chacun d'une certaine cohérence relativement à leurs objectifs.

1. Taille des dispositifs, catégories de personnes impliquées et types d'échanges privilégiés

Un premier élément organisationnel concerne la combinaison des types de biens et de services privilégiés, de la diversité des activités présentes dans le dispositif, de la taille de celui-ci (en nombre de partenaires) et de la qualité des partenaires (particuliers et professionnels).

1.1. Entre trop et trop peu de personnes et d'activités

L'établissement d'une monnaie locale a mécaniquement deux effets contradictoires. D'une part, les porteurs de la monnaie locale sont conduits à orienter leurs échanges médiatisés par cette monnaie vers des personnes physiques ou morales qui l'acceptent, ce qui contribue à un effet de rapatriement d'échanges à l'intérieur de l'espace local ; d'autre part, le défaut relatif de validité de la monnaie locale (puisqu'elle n'est valide que localement) peut conduire nombre de personnes à refuser de l'employer et donc d'entrer dans la logique du localisme monétaire. Le résultat de ces deux effets cumulés dépend des caractéristiques de la monnaie locale et de celles de la monnaie nationale dans laquelle les échanges habituels ont lieu.

Ce qui peut inciter à l'usage d'une monnaie locale est par exemple le contexte d'une inflation élevée pénalisant la monnaie nationale ; c'est aussi le contexte d'une pénurie de cette monnaie conduisant à trouver dans l'usage d'une monnaie locale un moyen de faire face. Il est indéniable par exemple que, durant les années 2001-2002 en Argentine, la contraction des revenus en peso pour toutes les populations touchées par le chômage a conduit à chercher dans les clubs de *trueque* un moyen de contourner le problème. Lorsque, en 2002, le gouvernement a mis en place un programme d'aide sociale très étendu, les

avantages perçus à rester dans ces dispositifs ont fortement diminué, et ce d'autant plus que dans ces dispositifs les nouveaux adhérents n'avaient pas pu, de toute évidence, trouver un palliatif suffisant du défaut de revenus en peso.

Surtout, ce qui peut avoir pour résultat de dissuader de l'usage de la monnaie locale est l'absence d'une variété minimale de personnes, de commerces et de producteurs qui acceptent cette monnaie. L'obtention d'une telle variété apparaît dès lors comme l'une des conditions nécessaires au maintien et au développement des dispositifs mis en place. Ainsi, un dispositif de faible taille risque fort d'être peu efficace pour localiser les échanges et, en conséquence, risque de donner peu de prise à leur dynamisation.

Or, à partir du moment où l'on intègre des professionnels, artisans et autres producteurs opérant aussi, et en priorité, à l'extérieur du dispositif, l'ampleur des revenus qu'ils obtiennent en monnaie locale doit trouver des contreparties significatives, dont tout ou partie devra être de nature professionnelle aussi. Pour cela, le dispositif doit avoir une taille et une variété minimales relativement importantes, sous peine de voir les professionnels le quitter et de le voir se transformer en dispositif tourné de manière exclusive vers les particuliers. C'est ainsi qu'un des problèmes de l'expérience mise en œuvre en 2002-2003 dans un quartier de Fortaleza, au Brésil, par la banque Palmas et l'organisation non gouvernementale Strohalm, a été l'accumulation par certaines entreprises de monnaie locale trop peu utilisable. Quarante entreprises locales avaient formellement accepté d'intégrer le dispositif, alors que les organisateurs souhaitaient à l'origine en convaincre cent ; ceci n'a pas suffi, à l'évidence, pour que les entreprises aient un usage satisfaisant de la monnaie locale obtenue de leurs ventes, mais semble avoir suffi aux consommateurs pour avoir le sentiment que cette monnaie disposait d'un pouvoir d'achat suffisamment étendu⁴.

Un dispositif uniquement centré sur les particuliers, au contraire, nécessite une taille minimale nettement moins importante. En France, où seuls les particuliers adhèrent aux SEL (qui sont la forme française des LETS), il semble qu'un dispositif concernant moins de trente à quarante personnes actives dans les échanges végète et soit menacé. Lorsque des dispositifs de petite taille sont situés dans des zones assez proches, la tentation est grande de fusionner pour redonner du souffle aux échanges.

Une situation intermédiaire peut émerger avec la spécialisation de certains particuliers dans la fourniture de prestations ou de biens dans le dispositif mais non à l'extérieur ; ces particuliers semi-professionnalisés, ou semi-professionnels endogènes, vont exiger un éventail d'activités intermédiaire permettant d'obtenir de façon régulière les intrants nécessaires à leur production, sans passer par le commerce courant qui pourrait s'avérer onéreux ; dans le même temps, l'usage des revenus tirés de cette activité plus ou moins régulière suppose un éventail de biens et de services plus étoffé que dans le cas de dispositifs centrés sur les seuls particuliers non spécialisés.

⁴ Voir, dans ce même ouvrage, le texte de Ana Ferreira et Peter Moers relatif à cette expérience.

1.2. Échanges et partenaires à éviter

L'intégration de professionnels est donc exigeante quant aux conditions de localisation et de dynamisation ; elle l'est aussi quant aux conditions de la transformation des échanges. Le professionnel apporte en effet au dispositif des biens ou des services fournis par ailleurs dans les conditions d'échange courantes. On comprend que des arbitrages puissent se développer tant du côté des professionnels fournissant ces biens ou services que des particuliers y accédant, le tout conduisant à un alignement des conditions de leur fourniture dans le dispositif par rapport aux conditions courantes : retrait des professionnels dès lors qu'il devient moins intéressant de fournir dans le dispositif qu'à l'extérieur, fuite des particuliers pour accéder aux biens et aux services hors du dispositif dès lors qu'aucun avantage n'apparaît à l'intérieur, etc. On a pu observer en Argentine durant la phase de crise aiguë de 2001-2002 la multiplication de revente en interne de produits alimentaires achetés dans les supermarchés. Cette revente procurait un revenu en monnaie interne utilisé sous forme d'achat de biens et services en interne introuvables à l'extérieur ou à des prix trop élevés. Quoi qu'il en soit, ce type de dérive tend à aligner les prix internes sur les prix externes et le dispositif peut se résumer à une annexe de la société marchande. Tel est le choix de certains dispositifs, tandis que d'autres se refusent formellement à une telle perspective. Les dispositifs de monnaies sociales, dans lesquels on met fortement l'accent sur la nécessaire transformation des modalités de l'échange, sont particulièrement sensibles à ce risque. Car avec l'alignement des prix et les arbitrages qui le provoquent, pénètrent aussi dans le dispositif des pratiques que l'on souhaitait peut-être précisément éloigner du dispositif : individualisme calculateur, accumulation, retour en force des valeurs marchandes. La monnaie sociale perd de ses spécificités et devient une simple monnaie locale si on en use comme d'une monnaie courante. Le risque de cet « *isomorphisme marchand* » (Bowring, 2000) peut conduire à choisir l'exclusion de tout type d'échange par lequel les pratiques externes pourraient être importées.

Le développement d'échanges de semi-professionnels endogènes (ces particuliers spécialisés dans une production du fait de la dynamique du dispositif, production destinée uniquement à des débouchés internes) est moins dangereux pour l'orientation d'un dispositif de monnaie sociale, car il n'y a pas de possibilité d'arbitrage entre vendre à l'extérieur et vendre à l'intérieur : écouler des pâtisseries maison au sein d'un dispositif ne signifie pas, en général, que l'on pourrait les écouler à l'extérieur, notamment du fait de contraintes d'ordre légal sur ce type d'activités.

La nature des choses échangées a aussi des conséquences sur le comportement possible des personnes. Le degré de substituabilité des biens et des services fournis en interne par des biens et des services accessibles dans l'économie externe est un critère permettant de juger du risque d'opportunisme associé à la possibilité des arbitrages. Plus cette substituabilité est importante, plus ce risque est élevé. Sont particulièrement porteurs de ce risque les produits fournis tant en interne qu'en externe et dont la charge affective est nulle. De fait, il s'agit avant tout de biens, car dans la prestation de services il est aisé de mettre l'accent sur la

dimension humaine de la relation d'échange. C'est ainsi que des biens et surtout des services pour lesquels les conditions relationnelles de la fourniture jouent un rôle majeur (conseils personnalisés, qualité du contact, paroles échangées...) ont des chances d'échapper à ce risque : par exemple, la garde d'enfants, une coupe de cheveux, une leçon de langue étrangère et diverses activités dans lesquelles l'interaction concourt à la qualité du produit. Enfin, les biens et services strictement inaccessibles en dehors des dispositifs ou accessibles à des conditions tarifaires jugées prohibitives sont exempts de ce risque : par exemple, l'arrosage des plantes pendant une absence, un coup de main pour un déménagement, etc.

2. Conditions de l'émission, de la circulation et de la convertibilité des monnaies

L'organisation des monnaies sociales passe par l'établissement de règles relatives à l'émission des moyens de paiement (donc, notamment, au crédit), à leur circulation (donc, notamment, aux formes monétaires privilégiées) et aux conditions de conversion des avoirs entre les monnaies locale et courante.

2.1. Quelle forme monétaire adopter ?

Quelle forme monétaire privilégier ? Les moyens de paiement peuvent prendre deux grandes formes, celle manuelle (en l'occurrence, des billets ou des bons transmissibles de la main à la main) ou celle scripturale (écriture sur comptes, par le biais de dispositifs variés). Du point de vue des conditions de l'émission, on peut distinguer avec Pantaleo Rizzo (2000) les monnaies complémentaires des monnaies multilatérales. Les monnaies complémentaires sont émises de façon centralisée par une instance qui décide de l'émission. Dans ce cas, rien n'interdit le recours à une combinaison de moyens de paiement manuels et scripturaux, sinon la complexité de sa mise en œuvre ; de fait, on observe plutôt le recours à l'une des deux formes à l'exclusion de l'autre. C'est le cas, par exemple, de l'Ithaca Hour, des réseaux argentins, de la monnaie palma à Fortaleza, etc. Les monnaies multilatérales sont émises de façon décentralisée et automatique. Ceci interdit le recours à de la monnaie manuelle. Ce sont des systèmes de monnaie scripturale à solde global nul, les débits des uns compensant les crédits des autres. L'exemple fondateur est celui des multiples formes des *local exchange trading systems* (LETS).

Le choix d'une forme monétaire n'est pas sans incidences sur l'organisation du dispositif : tout d'abord, chaque forme monétaire a ses propres coûts ; ensuite, chacune peut requérir des modalités d'émission, donc de crédit, particulières.

Un système totalement scriptural, mais non automatisé comme peut l'être la gestion des mouvements de fonds mobilisés par carte dans le secteur bancaire, est porteur de coûts liés à

la comptabilisation des échanges et à la gestion des comptes. Ce coût est d'autant plus élevé lui aussi que le dispositif est étendu : ainsi la gestion des comptes des 2 000 membres du LETS australien de Katoomba occupait une vingtaine de personnes il y a quelques années. Le premier mode de fonctionnement, scriptural, du club de *trueque* fondateur en Argentine a vite dû être transformé, du fait de l'alourdissement progressif de la comptabilisation réalisée par l'entrée des données sur ordinateur à partir des bons récapitulatifs que remplissent les adhérents lors des échanges. C'est ainsi que l'on est passé à une monnaie manuelle, ne nécessitant aucune tenue centralisée des comptes personnels. C'est le choix réalisé dès son origine au sein de l'Ithaca Hour (États-Unis), au début des années 1990 (Glover, 1995). Cette lourdeur explique aussi pourquoi, au début des bourses locales d'échange (BLE) organisées dans beaucoup de SEL français, des bons sont distribués aux participants, sachant que les échanges vont être nombreux.

Si un système de monnaie manuelle évacue le problème de la tenue centralisée des comptes, il peut aussi être coûteux. Imprimer des billets implique en effet des coûts que la crainte des falsifications rend encore plus élevés. Cette crainte est d'autant plus forte et justifiée que le système est étendu. Le système argentin a été submergé, vers 2001-2002, de fausse monnaie (dans une proportion que certains disaient proche de 80 à 90 % de la masse monétaire), et les réactions subséquentes ont consisté, du point de vue technique, à imprimer des billets de plus grande qualité avec des systèmes de protection élaborés (Montillet, 2003). Les billets en réserve peuvent aussi être volés, ce qui est arrivé, par exemple, à Ithaca. Vol et contrefaçon sont strictement impossibles dans le cadre d'un système purement scriptural et multilatéral de type LETS, puisqu'il n'existe ni billets, ni chèques, ni cartes qui permettraient de voler des avoirs en monnaie interne⁵. La seule fraude possible est l'accumulation de crédits négatifs sans jamais compenser cette dette – les déboires du LETS canadien de Comox Valley en 1985 en sont l'exemple fondateur.

Ces coûts liés à la forme monétaire promue peuvent être pris en charge par la collectivité elle-même : pour les systèmes scripturaux, sous la forme du versement d'une contrepartie en monnaie interne aux personnes qui assurent la comptabilité ; pour les systèmes à billets, sous la forme d'une contrepartie publicitaire aux entreprises qui impriment des billets ou d'un paiement direct financé par les cotisations des adhérents en monnaie nationale. Enfin, une possibilité de couvrir un débit laissé par un ancien adhérent indélicat dans un dispositif de monnaie multilatérale consiste à imputer la dette à l'ensemble des adhérents, autrement dit en faire supporter une petite partie par chacun.

D'un point de vue économique, une monnaie multilatérale, c'est-à-dire un système de monnaie scripturale à solde global nul comme le sont les LETS, a l'avantage de confondre création monétaire et besoin de monnaie : la création monétaire a lieu au moment du paiement des échanges, si leur montant dépasse le montant créditeur du solde du payeur. Dans un système à billets, ceux-ci doivent être dans les mains des demandeurs pour qu'un

⁵ Ainsi la question innocente « *Et vous n'avez pas peur que quelqu'un parte avec la caisse ?* », posée dans les premiers temps des SEL en France par des administratifs intrigués par ces dispositifs et quelque peu soupçonneux, est dénuée de sens.

échange puisse avoir lieu ; cela pose la question de l'émission monétaire et par conséquent de ses modalités, de ses limites, de ses contraintes : à quelle occasion émettre de la monnaie, pour qui, chargée d'un taux d'intérêt ou non, en quelle quantité, etc. : toutes questions inutiles dans un système de type LETS dès lors que l'association elle-même ne se fait pas débitrice pour engager des dépenses d'intérêt général. Car, si l'association adopte cette position, des questions par nature politiques, et par conséquent sujettes à discussions voire à tensions, apparaissent : celles des types de dépenses à réaliser, de la notion même d'intérêt général et de la quantité de monnaie à affecter à cela. Curieusement, les LETS, qui sont de formidables outils de construction de liens sociaux et d'apprentissage d'une forme de citoyenneté par le biais de discussions et de débats relatifs aux règles du jeu internes au groupe, semblent aussi fréquemment construits sur l'expulsion des débats politiques relatifs à de telles actions d'intérêt général... On peut conclure que les monnaies locales à émission monétaire centralisée, c'est-à-dire les monnaies complémentaires au sens de Rizzo (2000), sont plus politiques *a priori* que les monnaies multilatérales, car la question du contrôle et des modalités de l'émission monétaire se pose systématiquement.

2.2. Comment gérer l'évolution de la masse monétaire ?

Ainsi que le souligne Stephen DeMeulenaere (2004b), la gestion de l'émission et du retrait de monnaie est un point essentiel pour assurer la viabilité d'un système. Or la plupart des dispositifs ne sont pas dotés des outils permettant de gérer correctement la masse monétaire interne. DeMeulenaere souligne par ailleurs l'incompatibilité *a priori* entre l'objectif de gestion précise de la masse monétaire et l'objectif de simplicité organisationnelle.

Cette gestion dépend d'abord de la forme monétaire adoptée, puisque dans un système de monnaie multilatérale la gestion de la masse monétaire est proprement automatique : la monnaie est simultanée à l'échange. En revanche, dans les dispositifs de monnaie complémentaire, le problème se pose des conditions de l'émission et du retrait. Une solution simple consiste à émettre la monnaie à l'adhésion : tout nouvel adhérent reçoit une somme forfaitaire en monnaie interne qui lui permet de commencer à échanger. Par la suite, c'est au fil de ses échanges que son portefeuille de monnaie interne évoluera. C'est ce qui a été choisi dans le dispositif d'Ithaca, à côté d'autres modalités comme le crédit, que l'on examinera plus loin. C'est ce qui a été choisi dans les dispositifs de *trueque* argentins, à l'exclusion de toute autre modalité.

Le cas argentin, particulier mais exemplaire, a montré que ce modèle simple manque singulièrement de moyens de régulation⁶. L'absence de mécanisme efficace de retrait de la monnaie émise à l'adhésion suffit à le disqualifier. En logique, il faudrait en effet qu'un adhérent qui se retire de l'association rende la monnaie obtenue à l'adhésion, de sorte que la proportion entre la masse monétaire interne et le nombre d'adhérents demeure stable. De

⁶ Voir les éléments de discussion présents dans les textes relatifs au *trueque* dans ce même ouvrage, et particulièrement dans le texte de Laurent Montillet.

fait, ce mécanisme n'a pas fonctionné et il apparaît difficilement applicable en pratique. Si d'ailleurs un mécanisme de retrait de ce type était efficace, rien ne garantirait pour autant que la masse monétaire distribuée *via* les adhésions serait correctement proportionnée aux besoins internes. Selon les circonstances (c'est-à-dire selon les capacités productives et les besoins de consommation de chacun), une même quantité de monnaie par personne peut se révéler insuffisante ou au contraire trop abondante⁷. Le cas argentin cumule avec ce défaut originel des circonstances qui ont pesé lourdement. On a laissé les personnes adhérer à plusieurs dispositifs simultanément et, par là, obtenir davantage de monnaie interne que celle fournie par une seule adhésion, sans que la capacité productive de ces personnes puisse croître en conséquence. On a laissé, en 2001-2002, des personnes intégrer massivement les dispositifs sans s'assurer du minimum requis par le statut de *prosommateur*, autrement dit sans s'assurer que chaque nouvel adhérent était apte à combiner une demande et une capacité productive ; ceci a contribué à déséquilibrer l'offre et la demande. La pression sociale à l'adhésion, due à la tournure catastrophique prise par l'économie argentine, a fait sauter le principal verrou qui assurait la stabilité interne du *trueque*, c'est-à-dire les quelques heures nécessaires de formation (« *capacitación* ») qui permettaient de diffuser et de reproduire les valeurs et principes fondateurs des réseaux. La contrefaçon massive dénoncée par les créateurs du principal réseau, la Red Global de Trueque (RGT), a ajouté aux déséquilibres qui ont conduit à une inflation terrible et cette dernière a non seulement fait perdre une grande part de sa valeur au crédito⁸ mais aussi décrédibilisé les dispositifs de *trueque* aux yeux de nombreux Argentins.

Une façon de contenir les risques liés au principe d'émission monétaire à l'adhésion consiste à appliquer des principes inspirés des positions « franchistes » de Silvio Gesell (1916). Dans un cadre théorique très particulier, Gesell proposait de taxer non pas ceux qui ont besoin d'argent (et qui, par là, demandent des crédits, la taxe prenant la forme du taux d'intérêt), mais ceux qui disposent d'argent et qui ne l'utilisent pas. C'est ainsi que le détenteur de monnaie devrait, dans ce cadre, s'acquitter d'une taxe mensuelle de, par exemple, 0,5 % sur la monnaie inemployée, soit, additionnée, 6 % sur l'année⁹. Appliqué dans une vingtaine de localités dans le monde entre les années 1930 et les années 1960, cela se traduisait en particulier par la nécessité d'acheter des timbres à coller au dos des billets

⁷ Ce raisonnement vaut toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire à vitesse de circulation identique ; mais la chute brutale ou, au contraire, l'accélération de la vitesse de circulation de la monnaie est le signe d'une inadéquation entre la quantité de monnaie et les besoins, et il reste à prouver que les changements dans cette même vitesse de circulation parviennent à satisfaire pleinement ces besoins.

⁸ Cette dépréciation a été si forte que la RGT a dû par la suite changer son unité de compte : elle a instauré l'unité de compte « *trueque* » valant 100 crédits et a libellé les nouveaux bons en multiples de cette nouvelle unité de compte.

⁹ C'est un exemple de taux que propose Gesell. Dans le présent ouvrage, Margrit Kennedy expose le projet Regio dans lequel une taxe trimestrielle de 2 % de la valeur du bon est imposée, soit un cumul de 8 % sur l'année.

dont la valeur, sinon, fondait à dates régulières¹⁰. Cette façon de procéder constituait une incitation à dépenser son argent plutôt qu'à acquitter la taxe, le résultat étant une dynamisation de l'activité économique par une meilleure circulation de l'argent. Dans la vague contemporaine des monnaies sociales, des formes de taxation ont été mises en œuvre pour inciter à la dépense. On trouve aujourd'hui deux types d'applications. La première consiste à imposer à intervalle régulier une taxe sur les avoirs inemployés, assez proche des propositions geselliennes. L'incitation à la dépense est donc constante, en général mensuelle. La seconde consiste à imposer une date limite d'utilisation des billets ou des avoirs détenus. Lorsque cette date est atteinte, les avoirs et les billets sont annulés. L'incitation à la dépense est donc moins régulière mais particulièrement puissante, puisque des billets ou des avoirs accumulés deviennent, du jour au lendemain, inutilisables. Dans le réseau argentin RGT, une combinaison de ces deux possibilités est désormais mise en œuvre : la validité des bons est annuelle et leur échange pour de nouveaux bons a lieu moyennant une oxydation de 12 %. Cette méthode fournit un outil intéressant de régulation de la masse monétaire qui, de la sorte, ne peut plus s'accumuler.

En conclusion, le principe de l'émission monétaire à l'adhésion, et par conséquent proportionnée au nombre de membres, n'est pas un choix idéal, même s'il a le mérite de la simplicité car il est universellement applicable. Pour régler au mieux la circulation monétaire et contrôler à la fois l'émission et le retrait de monnaie interne, il faut envisager une organisation plus complexe passant par un système de crédit interne, des mécanismes de retrait (par exemple par l'imposition d'une limite de validité de la monnaie dans le temps) et éventuellement la possibilité de transférer de l'extérieur vers l'intérieur, et inversement, des avoirs monétaires. Ces organisations plus complexes font l'objet de réflexions avancées dans le cadre d'une organisation non gouvernementale (ONG) telle que Strohalm¹¹.

2.3. Quelle convertibilité des avoirs ?

Les entrées et sorties de monnaie concourent à l'évolution de la masse monétaire interne. Une question forte est donc, pour les dispositifs de monnaie sociale, d'opérer des choix quant au degré de convertibilité des avoirs. La localisation et la dynamisation des échanges sont d'autant plus assurées que les avoirs en monnaie locale sont difficilement convertibles en d'autres formes monétaires, de sorte que des revenus gagnés en monnaie locale ne puissent être convertis en une autre monnaie et employés hors de l'espace, communautaire ou territorial, dans lequel on cherche à localiser les échanges.

De façon générale, les monnaies multilatérales, de par leur organisation même, interdisent toute entrée comme toute sortie de monnaie. La chose est possible, en revanche,

¹⁰ C'est ainsi qu'en français on parle souvent de « monnaie fondante ». En anglais, le terme consacré est « *demurrage* », en référence à une taxe portuaire sur les bateaux immobilisés ; en espagnol, on parle plutôt de « *oxidación* ».

¹¹ Voir dans cet ouvrage le texte rédigé par Henk van Arkel, Camilo Ramada et Jaap Vink à propos des possibilités formalisées par Strohalm.

pour les monnaies complémentaires. Il faut bien ici distinguer ce qui relève des possibilités pour une personne, conduisant à une circulation et à un échange de monnaies, et ce qui relève des possibilités du système en général, conduisant à une émission ou à un retrait de monnaie interne. Si par exemple dans le cas argentin des personnes ont pu, de façon clandestine (car non autorisée dans le cadre des règles internes) changer des pesos en crédits ou des crédits en pesos, au moyen d'un taux de conversion variable, cette opération n'a produit qu'une circulation de monnaies et non une émission ou un retrait. Au niveau des clubs et des réseaux de *trueque*, aucune émission et aucun retrait n'ont pu avoir lieu (sauf d'une façon alors frauduleuse par des organisateurs indéliçats) *via* la conversion de pesos en crédits ou de crédits en pesos.

L'inconvertibilité des avoirs contraint les personnes à ne les employer que pour de la dépense interne. Elle favorise donc la localisation des échanges et leur dynamisation, mais établit dans le même temps un coût d'opportunité à l'entrée dans le dispositif, d'autant plus élevé que les nouveaux entrants doivent cotiser, à la fois pour obtenir un équivalent en monnaie interne et pour alimenter les caisses de la structure permettant de financer ses activités (achat de matériel, fournitures courantes, loyer d'un local, impression de billets, etc.)¹². Les mobiles socio-économiques de la monnaie locale doivent donc être d'autant plus fortement affirmés pour inciter à l'entrée. Cette barrière peut aussi fonctionner comme mécanisme de sélection des personnes et des comportements en éliminant les logiques opportunistes. À ce titre, l'inconvertibilité des avoirs rend plus solide le dispositif de monnaie locale qui s'appuie sur elle dès lors que ce dispositif cherche à construire un espace socio-économique relativement autonome (SEL français, *time banks* britanniques, banques du temps italiennes...); en revanche, elle peut être rédhitoire pour les dispositifs qui visent centralement à s'insérer dans le tissu socio-économique local et le dynamiser.

C'est ainsi que certains dispositifs, de type monnaies complémentaires, autorisent les transferts d'avoirs dans le sens de l'entrée et, plus rarement, dans les deux sens de l'entrée et de la sortie. Le dispositif de l'Ithaca Hour, par exemple, autorise l'émission de « hours » contre des dollars (à raison de 10 dollars pour 1 hour), auprès de l'instance qui sert d'institut d'émission (la librairie Autumn Leaves). La conversion inverse, qui se traduirait par une réduction de la masse monétaire interne, n'est en revanche pas possible. Le projet Regio autorise l'entrée comme la sortie, mais impose à la sortie une taxe de 5 % sur le montant de monnaie interne à changer en euro afin de limiter les sorties. Une taxe à la sortie était aussi un choix réalisé sur les dispositifs de monnaie locale fondante qui ont été organisés en France dans les années 1950 (Onken, 1997). Lorsque la sortie est possible, même taxée, une contrainte forte apparaît : celle de la couverture, intégrale ou quasiment intégrale, des émissions de monnaie interne par des réserves accumulées en monnaie externe. On comprend par là que la logique est fondamentalement différente de dispositifs qui surajoutent, même d'une façon limitée, à la circulation monétaire classique une circulation

¹² D'une façon certes différente, cette cotisation apparaît dans beaucoup de SEL français (tous ceux en tout cas qui ont un statut selon la loi de 1901), dans l'Ithaca Hour et dans la Red Global de Trueque argentine par exemple.

de monnaie sociale. Une conséquence notable est l'impossibilité, pour les dispositifs autorisant les transferts, d'établir de façon crédible un système de valeurs différent visant à hiérarchiser les prix différemment et à se déconnecter ainsi du système de prix en vigueur dans le reste de l'économie. C'est ainsi par exemple que l'unité de compte du dispositif d'Ithaca, le hour, ou « heure », est une fiction au sens où la règle qui domine est sa parité fixe avec le dollar : dix dollars pour une heure. Derrière le compte en heures, il y a le compte en dollar. Au contraire, dans des dispositifs interdisant tout transfert et développant des échanges sur des biens ou des services inaccessibles par ailleurs, une hiérarchie alternative des valeurs est bien davantage crédible.

2.4. Qui accède à la monnaie ?

La forme monétaire promue est aussi liée à la façon dont la monnaie doit pouvoir circuler. On peut distinguer deux grands types de monnaies sociales : ceux dans lesquels on ne peut accéder à la monnaie et aux échanges internes qu'après avoir fait acte d'adhésion, et ceux dans lesquels toute personne, adhérente ou non, peut accéder à la monnaie interne dans le cadre habituel de ses échanges.

Dans le premier cas, on construit un système clos où les entrées sont potentiellement filtrables, et où du moins l'acte volontaire de l'adhésion constitue un élément de sélection. Cela ne signifie pas que les monnaies scripturales ne puissent se diffuser largement, comme l'illustre la grande taille de certains dispositifs (on a parlé plus haut de celui australien de Katoomba) ; mais la contrainte de l'adhésion fait que toute personne supplémentaire recourant à la monnaie locale se reconnaît formellement dans les valeurs et les objectifs de l'association. La monnaie scripturale apparaît comme la forme monétaire adaptée permettant d'éviter toute diffusion de ce signe communautaire au-delà de la communauté. Les monnaies multilatérales des LETS sont précisément dans ce premier cas, même si dans certaines situations (en France, les BLE) des bons peuvent être momentanément distribués, dans le cadre d'échanges localisés dans le temps et dans l'espace d'une petite foire.

L'établissement d'un système scriptural verrouillant le périmètre des utilisateurs de la monnaie peut être atténué par l'établissement de passerelles avec des dispositifs voisins en institutionnalisant les échanges (par exemple ceux dits « inter-LETS ») ou en développant des échanges spécifiques concernant par nature des membres de dispositifs différents (par exemple, la Route des SEL en France fonctionne sur la base des membres de SEL différents au travers du pays).

Dans le second cas, les utilisateurs de la monnaie locale sont beaucoup plus divers et peut y venir toute personne ne se réclamant pas forcément de la logique et des règles établies par ailleurs. On comprend que le pouvoir de diffusion d'une monnaie locale de ce type est beaucoup plus important, même s'il est corrélé avec un risque important lui aussi de dissolution des valeurs et des objectifs initiaux au fil de son extension. Ce pouvoir de diffusion important a motivé par exemple les fondateurs de l'Ithaca Hour à éviter le système scriptural des LETS au profit d'un système de monnaie manuelle (Glover, 1995 ;

Douthwaite, 1996). L'Ithaca Hour fonctionne sur la base d'adhérents, particulier comme professionnels. Ils obtiennent de la monnaie interne en changeant du dollar ; en plus de cela, les entreprises qui s'annoncent dans le catalogue d'activités diffusé aux membres reçoivent régulièrement des heures comme récompense de leur fidélité, ce qui concourt à l'émission monétaire interne. Enfin, des organisations obtiennent des crédits en heure. Ces adhérents constituent la base des utilisateurs de la monnaie interne mais, comme monnaie manuelle transmissible de la main à la main, son emploi est ouvert à tous. C'est le pari de dispositifs ouverts visant une dynamisation de l'activité économique locale davantage que l'intensification des liens sociaux au moyen des échanges internes.

2.5. Du crédit personnel au crédit d'investissement

Moins directement confrontés à des questions « politiques » fortes relatives au crédit, les dispositifs à crédit automatique et limité comme les LETS sont aussi moins ambitieux. Ici, le crédit n'est pas un crédit d'investissement, il n'est pas la validation sociale d'un projet personnel. C'est un crédit d'accès (pour ne pas dire de consommation), ou encore un crédit personnel dans toutes ses acceptions¹³ : une confiance placée dans la responsabilité des personnes à compenser ultérieurement leur crédit par l'acte de fournir à autrui des biens ou des services.

Les monnaies locales gagnent en ambition socio-économique lorsqu'elles incluent la possibilité du crédit d'investissement, c'est-à-dire du crédit pour des porteurs de projets d'activité. De tels crédits ont été expérimentés dans l'Ithaca Hour, mais ce n'était pas le cœur de l'initiative lors de sa mise en œuvre au début des années 1990. Rares sont, jusqu'ici, les dispositifs de monnaie locale qui visent explicitement le développement du crédit aux porteurs de projets. Le cas de la banque Palmas à Fortaleza (Brésil) demeure isolé¹⁴. La logique de localisation et de dynamisation s'en trouve considérablement renforcée, car ce n'est plus seulement une solidarité d'échanges réciproques qui est promue mais un développement local solidaire. Un micro-entrepreneuriat enraciné localement et porteur de valeurs de réciprocité émerge, qui peut être vu comme la raison d'être de ces monnaies locales. Deux raisons principales expliquent que ce type de dispositif demeure rare. D'une part, il suppose une technicité certaine qui, à Fortaleza, se traduit par le recours à une banque coopérative locale (et, pour l'expérimentation ponctuelle analysée dans un autre texte de ce livre, un partenariat avec une ONG développant une triple capacité d'expertise, d'expérimentation et de levée de fonds). D'autre part, ce dispositif met moins l'accent que d'autres sur le motif de transformation de la nature des échanges et privilégie un objectif de développement local solidaire, plus exigeant au plan économique et donc moins susceptible d'être porté directement par des groupes de citoyens peu organisés préalablement. Ce type de dispositif suppose au contraire un certain degré d'organisation

¹³ Symptomatiquement, Rizzo (2000) parle dans ce cas de « *monnaie multilatérale* » mais aussi de « *monnaie personnelle* ».

¹⁴ Voir, à ce sujet, la contribution de Ana Ferreira et Peter Moers dans le présent ouvrage.

préalable : à Fortaleza, le projet de monnaie locale est issu du travail déjà ancien de l'association pour le développement du quartier, l'ASMOCONP, créée en 1981, elle-même à l'origine de la création de la banque coopérative locale Palmas en 1998 qui, peu après, a porté le projet de monnaie locale.

On en revient dès lors à la question de l'intégration de professionnels dans les dispositifs. La taille minimale requise pour que ceux-ci soient efficaces dans leur fonction de localisation et de dynamisation des échanges est accrue. La microfinance ouvre les monnaies locales à d'autres horizons dans lesquels ce qui peut apparaître comme le folklore d'un retour de convivialité (ainsi qu'on peut parfois concevoir les SEL français) cède la place à une logique forte de développement local solidaire (ainsi que l'on peut concevoir le projet Palma). Mais alors l'étanchéité du dispositif à l'égard de l'environnement socio-économique devient un obstacle. Il faut au moins permettre que la monnaie locale et la monnaie nationale soient employables simultanément, dans des échanges où les charges externes (fournisseurs externes, taxes diverses) peuvent être assumées par le paiement d'une partie du prix en monnaie nationale. Par ailleurs, cette ouverture suppose l'usage de moyens de paiement utilisables aisément, de façon décentralisée et par qui que ce soit sans l'exigence d'un acte volontaire d'adhésion. Il est impossible dans ces conditions de confiner l'organisation monétaire interne à une stricte monnaie scripturale. Enfin, on peut concevoir la possibilité de transferts d'avoirs entre monnaie locale et monnaie nationale, en y apportant quelques freins de principe par le biais de taxes de conversion.

3. Principes de gouvernance

L'organisation des dispositifs doit aussi se confronter à la question de la gouvernance, c'est-à-dire les modes d'établissement et de transformation des règles de fonctionnement internes (gouvernance interne) ainsi que les relations avec les partenaires du monde socio-économique tels que municipalités, fisc, banques, artisans et commerçants, etc. (gouvernance externe). Fondamentalement, la question posée est celle de l'introduction des pratiques démocratiques dans l'organisation économique localisée. Elles apparaissent comme nécessaires au réel développement de pratiques relevant de l'économie sociale et solidaire.

3.1. Gouvernance interne : laisser place à la prise de parole et à l'appropriation

Les dispositifs de monnaies locales sont confrontés à la question de la représentation du dispositif par certaines personnes et à celle de l'étendue de la démocratie interne à mettre en œuvre. Deux principaux écueils sont en particulier à éviter.

Il existe un risque « d'enfermement local » dans lequel « le réseau, alors circonscrit à la sphère d'influence d'un leader, devient territoire tribal, et la solidarité des membres n'y est

qu'apparente » (Birouste, 1998). La présence d'un tiers, garantissant un contre-pouvoir, fait défaut et ne s'élabore qu'une logique de groupe sectaire tyrannisé par un leader. Celui-ci peut naturellement être le militant fondateur du groupe, qui est souvent une figure forte de la communauté. L'existence, par exemple, de réseaux surplombant les clubs de *trueque* argentins permet en partie d'éviter ce risque. Il existe à l'inverse le risque d'une absence de structure, issue du refus des fondateurs de céder aux contraintes formelles d'établissement d'une association (en France, selon les règles de la loi 1901, par exemple) ; le refus de la représentativité, l'organisation de bureaux tournants, de présidences collégiales, etc., conduisent alors parfois à surcharger les réunions collectives de débats infinis et stériles sur les moyens d'éviter l'accaparement du pouvoir, et les oppositions existant dans ces domaines peuvent conduire aisément à des scissions.

Les débats cependant apparaissent consubstantiels à la logique des monnaies sociales au sens où la communauté doit constituer un espace délibératif dans lequel les règles peuvent être transformées ; en particulier, l'économie solidaire des monnaies sociales ne peut se passer de la constitution de cet espace public de proximité. C'est l'une des raisons pour lesquelles il n'est pas pertinent d'imposer un modèle importé sans concertation, discussion, appropriation locale. Les ONG travaillant dans les pays du Sud l'ont bien compris qui privilégient l'appropriation locale de possibilités imaginées en amont, moyennant une longue procédure d'interaction entre les responsables de projets et les populations locales (voir, par exemple, le travail de l'ONG canadienne CUSO, ou Canadian University Service Overseas, en Thaïlande et le travail de l'ONG néerlandaise Strohalm au Timor-Oriental, au Honduras ou au Brésil¹⁵). Cette appropriation est la condition pour que le dispositif mis en place soit enraciné dans l'espace local et concoure effectivement au développement local. C'est pourquoi si l'existence de chartes apparaît comme un garde-fou utile et le garant de la reproduction d'un principe général par-delà la multiplication des dispositifs (par exemple le principe du SEL en France, lui-même issu d'une traduction et d'une adaptation de principes britanniques), elle ne doit en aucun cas verrouiller les capacités de déclinaison locale de ces principes généraux.

3.2. Gouvernance externe : maintenir les institutions à distance

Les dispositifs de monnaies locales sont amenés à se positionner à l'égard des institutions publiques et ce positionnement a un effet de retour sur les modalités précédentes d'organisation de chaque dispositif : types de biens et services échangés, rôle des professionnels (avec, en France, un écartement de fait renforcé par le procès de Foix en 1998-1999¹⁶), mais aussi modalités d'émission et de circulation de la monnaie (avec, aux États-Unis, des règles imposées comme l'absence de possibilité de convertir la monnaie interne en dollar), etc.

¹⁵ Voir dans cet ouvrage, le texte de Stephen DeMeulenaere et celui de Henk van Arkel, Camilo Ramada et Jaap Vink.

¹⁶ Pour analyse sociologique de ce procès, voir Laacher, 2003.

De façon générale, les monnaies sociales procèdent avant tout d'une dynamique de la société civile : elles ont une origine citoyenne. Ceci a deux implications. La première est que ces dispositifs ne sont pas construits dans un but lucratif – même si des activités qui se développent par leur biais peuvent viser un but lucratif. La seconde est que ces dispositifs sont impulsés soit par des groupes de personnes indépendantes de toute collectivité publique, soit par des collectivités locales laissant le soin aux personnes adhérant au dispositif d'en fixer les règles. C'est là encore une nécessité de la construction d'un espace délibératif interne. Il est aisé de remarquer que, par exemple en France, les rares exemples de SEL impulsés par des mairies ont échoué : l'instrumentalisation des SEL, la mise en avant d'une logique d'aide aux plus défavorisés et les rapports difficiles à l'autorité de personnes souvent en rupture avec la représentation politique ont joué fortement dans ces échecs¹⁷. Il est vrai aussi que les banques du temps italiennes ont été construites par les municipalités ; mais alors deux effets pervers sont à souligner : d'une part, la fermeture de dispositifs lors de changements de majorité municipale et, d'autre part, l'orientation précise (on pourrait dire le confinement) des banques du temps vers l'aide sociale aux femmes défavorisées. En revanche, il n'est pas rare que les municipalités fournissent un appui de principe, voire un appui technique, à l'établissement de monnaies sociales par le prêt de matériel, de locaux, etc. (dans certaines municipalités d'Argentine comme de France ou du Royaume-Uni). Le LETS britannique de Calderdale, qui est un exemple extrême, a bénéficié d'un soutien financier de la commune traduisant la reconnaissance du rôle que ce LETS pouvait jouer dans la fourniture de services sociaux (DeMeleunaere, 2004).

4. Cinq profils types

Les éléments qui précèdent permettent maintenant de définir des profils types de dispositifs de monnaies locales sociales dont on peut évaluer la cohérence. Cinq profils sont présentés ici succinctement, avec pour chacun un tableau qui en détaille les composantes.

- Profil 1 : « Entraide et convivialité »

C'est un dispositif de monnaie multilatérale, dont la taille est généralement restreinte, d'où les professionnels sont absents et qui ne permet pas l'émergence de semi-professionnels endogènes. L'objectif central est le développement d'une solidarité interne par la réinsertion de l'échange dans le lien social. On peut rapprocher de ce profil le cas des SEL français (qui mettent plutôt l'accent sur la convivialité) ainsi que les *time banks* britanniques ou les *banche del tempo* italiennes (qui mettent plutôt l'accent sur l'entraide). L'idée souvent donnée en France pour expliquer le fonctionnement des SEL est à ce titre tout à fait exemplaire : « *le lien est plus important que le bien* ». Ce profil semble assez

¹⁷ L'enquête nationale 2004 sur les SEL indique que 6 % seulement des SEL ont été créés à partir d'une collectivité publique. Voir le texte de Catherine Lenzi dans le présent ouvrage à propos de cette enquête.

pertinent compte tenu de ses objectifs et sa viabilité semble assurée avec des groupes de taille plutôt restreinte. Ses limites principales viennent de l'intérêt socio-économique relatif qu'il y a dans l'échange d'ordre convivial, des soubassements militants que l'adhésion semble avoir (dans le cas des SEL tout du moins), du cadre strict que l'acceptation légale ou jurisprudentielle de ces activités impose en termes d'échanges professionnels ou semi-professionnels et, enfin, de l'acceptation par les organismes de protection sociale du cumul de diverses aides sociales et de l'insertion dans de tels dispositifs.

Tableau 1. Profil « Entraide et convivialité » ⁽¹⁾

Principal objectif pertinent	Socialisation : réinsérer l'échange dans le lien social
Mode de construction de la solidarité	Réciprocité des échanges
Usagers	Particuliers
Variété minimale d'activités requise et taille minimale requise (nombre d'adhérents)	Faibles
Spécialisation productive	Faible, déterminée par les hobbies et les compétences initiales acquises à l'extérieur
Capacité de rémunération salariale en monnaie interne	Impossible
Type de crédit et mode d'émission monétaire	Émission automatique consubstantielle de l'échange, sous forme d'un crédit personnel
Mode de garantie de la monnaie interne	Aucune réserve ; cohésion du groupe
Forme monétaire privilégiée	Monnaie multilatérale (scripturale non bancaire)
Monnaies utilisables	Seulement la monnaie locale (échanges mono-monétaires)
Degré de convertibilité des avoirs	Inconvertibilité totale des avoirs (ni entrée ni sortie)
Degré de substituabilité externe des biens et services échangés en interne	Faible (Biens et services inaccessibles à l'extérieur et biens et services accessibles à l'extérieur mais faiblement substituables, car dotés d'une forte charge de relation personnelle ou accessibles à un coût jugé prohibitif)
Exemples proches	SEL français, <i>Time banks</i> britanniques, <i>Banche del tempo</i> italiennes

⁽¹⁾ Attention : ce profil ainsi que les suivants ne décrivent pas des cas précis de monnaie sociale, mais vise à rendre compte d'agencements organisationnels pertinents, desquels on peut rapprocher certains cas existants, ou en projet, de monnaies sociales.

- Profil 2 : « Couverture de besoins de consommation »

Pour la facilité de la gestion de la masse monétaire, c'est aussi un dispositif de monnaie multilatérale. Il inclut un objectif de socialisation, d'entraide et de convivialité, comme dans le profil précédent, mais il peut aller très au-delà en étendant considérablement l'éventail des biens et des services accessibles par son ouverture à des professionnels exogènes. De ce fait, son objectif central est davantage la satisfaction de besoins de consommation, sous la forme de revenus complémentaires aux revenus touchés habituellement en monnaie

nationale. De ce fait, la taille des dispositifs doit être relativement importante et ils doivent intégrer la possibilité d'un échange bimonétaire, de sorte que les professionnels puissent régler les taxes afférentes à leur activité commerciale. Les LETS australiens semblent assez conformes à ce modèle, alors que d'autres LETS, britanniques par exemple, ne vont pas aussi loin en matière d'inclusion de professionnels. Les systèmes *Talent*, issus du mouvement franchiste Initiative für Natürliche Wirtschaftsordnung (INWO) installé dans les Alpes germaniques, se rapprochent de ce profil mais avec une monnaie complémentaire et non multilatérale, ce qui induit des exigences supérieures en matière de gestion de la monnaie.

Tableau 2. Profil « Couverture de besoins de consommation »

Principal objectif pertinent	Couverture complémentaire de besoins de consommation finale
Mode de construction de la solidarité	Réciprocité de la satisfaction de besoins
Usagers	Particuliers et professionnels exogènes intervenant en interne
Variété minimale d'activités requise et taille minimale requise (nombre d'adhérents)	Moyennes à fortes
Spécialisation productive	Faible pour les particuliers et forte pour les professionnels exogènes intervenant en interne
Capacité de rémunération salariale en monnaie interne	Impossible
Type de crédit et mode d'émission monétaire	Émission automatique consubstantielle de l'échange, sous forme d'un crédit personnel
Mode de garantie de la monnaie interne	Aucune réserve ; cohésion du groupe
Forme monétaire privilégiée	Monnaie multilatérale (scripturale non bancaire) plutôt que monnaie complémentaire manuelle
Monnaies utilisables	Monnaie locale et monnaie nationale (échanges bimonétaires) pour que les professionnels puissent faire face à leurs frais externes
Degré de convertibilité des avoirs	Inconvertibilité totale des avoirs (ni entrée ni sortie)
Degré de substituabilité externe des biens et services échangés en interne	De moyen à fort (Biens et services accessibles à l'extérieur, Biens et services inaccessibles à l'extérieur et biens et services accessibles à l'extérieur mais faiblement substituables, car dotés d'une forte charge de relation personnelle ou accessibles à un coût jugé prohibitif)
Exemples proches	LETS anglo-saxons, <i>Talent</i> germaniques, <i>Tauschringe</i> allemands

D'un certain point de vue, on retrouve ce profil dans les idéaux de réseaux de *trueque* argentins, dans le cadre d'une monnaie complémentaire dont on a vu les difficultés de gestion. La principale limite tient à la difficulté de combiner, d'une part, une logique de réciprocité et de solidarité, que permet une faible taille de dispositifs dans lesquels les

personnes tendent à bien se connaître et, d'autre part, une logique d'échanges dont certains sont professionnels, nécessitant une taille minimale beaucoup plus importante et conduisant à importer la hiérarchie externe des valeurs au sein du dispositif.

- Profil 3 : « Valorisation des compétences »

Ce troisième profil, en activant la facette productive du prosommateur, transforme des particuliers en semi-professionnels endogènes. Au-delà de la convivialité et de l'entraide, au-delà de la satisfaction de besoins de consommation complémentaires, c'est donc la valorisation des compétences individuelles qui est visée.

Tableau 3. Profil « Valorisation des compétences »

Principal objectif pertinent	Valorisation des capacités productives personnelles et mise en œuvre simultanée des deux facettes du prosommateur
Mode de construction de la solidarité	Valorisation des compétences de chacun
Usagers	Particuliers et semi-professionnels endogènes
Variété minimale d'activités requise et taille minimale requise (nombre d'adhérents)	Moyennes à fortes
Spécialisation productive	Forte, déterminée par les compétences mises en valeur dans la facette productive du prosommateur ; émergence de semi-professionnels endogènes travaillant en interne uniquement
Capacité de rémunération salariale en monnaie interne	Non, car les producteurs sont individuels : possibilité de filières productives mais pas d'entreprises collectives
Type de crédit et mode d'émission monétaire	Émission <i>a priori</i> et centralisée, par un crédit à l'adhésion. Mais possibilité de mettre en œuvre du crédit pour le développement d'activités
Mode de garantie de la monnaie interne	Aucune réserve ; cohésion du groupe
Forme monétaire privilégiée	Monnaie complémentaire manuelle plutôt que monnaie multilatérale
Monnaies utilisables	Seulement la monnaie locale (échanges mono-monétaires)
Degré de convertibilité des avoirs	Principe d'inconvertibilité des avoirs parfois atténué avec la possibilité de transferts vers l'intérieur
Degré de substituabilité externe des biens et services échangés en interne	De moyen à fort (Biens et services inaccessibles à l'extérieur et biens et services accessibles à l'extérieur mais faiblement substituables, car dotés d'une forte charge de relation personnelle ou accessibles à un coût jugé prohibitif)
Exemples proches	<i>Trueque</i> argentin

On retrouve ici principalement les réseaux argentins. Certains ont pu développer momentanément de véritables filières productives internes, comme la Red de Trueque Zona

Oeste (RTZO) en 2000-2001¹⁸ Ce profil est largement autocentré, ce qui conduit à en réserver l'accès aux seuls adhérents et à interdire *a priori* l'entrée et la sortie de monnaie. Le développement de semi-professionnels endogènes doit conduire à développer un système de crédit aux projets productifs, ce qui passe par une monnaie complémentaire et non multilatérale. En Argentine, cette possibilité de crédit est demeurée très rare. La principale limite de ce modèle tient sans doute aux exigences de la semi-professionnalisation : plus elle est développée, et plus la taille requise du dispositif augmente, à moins de l'ouvrir sur son environnement en validant cette spécialisation productive par le développement de l'activité à l'extérieur. On est donc dans un modèle ambigu et dont la dynamique peut se révéler contradictoire : la fermeture du réseau, ou au moins son contrôle strict, sont nécessaires pour faire émerger des spécialisations individuelles durables en interne, mais celles-ci, en se développant, peuvent se trouver contrariées par le cadre strict du dispositif. Des passerelles sont ainsi à imaginer entre l'activité interne et l'activité externe, permettant de formaliser et de pérenniser ce qui se développe en interne de façon informelle. À cette condition, un dispositif de monnaie sociale peut servir de tremplin pour le développement de micro-activités productives.

- Profil 4 : « Stimulation de pratiques solidaires »

Ce dispositif apparaît comme le détournement d'une partie du circuit monétaire classique vers un ensemble d'activités et de pratiques que les organisateurs valorisent comme relevant de formes de solidarité : activités associatives, coopératives ou mutualistes dans la configuration institutionnelle française, activités sans but lucratif ou du tiers secteur dans d'autres pays ou selon des logiques assez proches. Ce détournement est permis par la distribution de monnaie interne à des bénéficiaires selon des critères déterminés, si possible en contrepartie d'une réserve en monnaie nationale. Cette réserve permet de faire face aux engagements du dispositif et éventuellement d'être employée parallèlement pour le développement de nouvelles activités. La monnaie interne est quant à elle utilisable auprès d'entreprises ou d'organisations labellisées ou du moins référencées comme telles, car respectant des critères de solidarité. La monnaie interne qu'elles reçoivent doit pouvoir être réemployée au sein du circuit ou remboursée en monnaie nationale. Il existe des projets de ce type, dont le présent ouvrage se fait l'écho : en Italie, le projet Libra ; en France, le projet Sol, qui entre en phase d'expérimentation en 2006¹⁹. La principale contrainte de ce type de dispositif est l'importance du nombre d'entreprises et d'organisations adhérentes pour le rendre à la fois crédible, attractif et pertinent pour une distribution d'aide sociale, une rétribution de temps bénévole et la fourniture d'un crédit sur projet ou autre. Associés à cette contrainte, on trouve la complexité de la gestion du système et le besoin de fonds pour le mettre en œuvre. L'existence de grandes entreprises de l'économie sociale ou du tiers secteur permet sur le papier d'estimer la chose possible.

¹⁸ Voir, dans ce même ouvrage, le texte de Georgina Gómez sur la RTZO.

¹⁹ Voir les textes respectifs de Massimo Amato sur le projet Libra et de Pascale Delille et Celina Whitaker sur le projet Sol.

Tableau 4. Profil « Stimulation de pratiques solidaires »

Principal objectif pertinent	Dynamisation d'activités spécifiques sans but lucratif
Mode de construction de la solidarité	Développement d'activités collectives, solidaires et d'entreprises sans but lucratif
Usagers	Particuliers, professionnels et collectivités publiques
Variété minimale d'activités requise et taille minimale requise (nombre d'adhérents)	Fortes à très fortes
Spécialisation productive	Très forte (dans le cadre des activités existantes)
Capacité de rémunération salariale en monnaie interne	Oui, mais comme partie marginale des rémunérations
Type de crédit et mode d'émission monétaire	Émission sous forme de récompense (par exemple, du bénévolat ou d'une consommation responsable), d'aide sociale, de crédit sur projets, etc.
Mode de garantie de la monnaie interne	Couverture partielle ou totale de la monnaie interne par des réserves en monnaie nationale
Forme monétaire privilégiée	Monnaie complémentaire de type scriptural plutôt que manuel
Monnaies utilisables	Possibilité d'échanges bimonétaires (monnaie interne et monnaie nationale)
Degré de convertibilité des avoirs	Conversion possible, vers l'intérieur comme vers l'extérieur, mais contrôlée par taxe
Degré de substituabilité externe des biens et services échangés en interne	Moyen (Biens et services accessibles en monnaie nationale, mais alors de façon plus coûteuse)
Exemples proches	Projet Sol, projet Libra

- Profil 5 : « Développement local solidaire »

Alors que le troisième profil maintient de façon ambiguë un système fermé, le dispositif de ce cinquième profil est directement pensé comme ouvert et autorisant le microfinancement de projets, que ce soient des projets productifs individuels ou des projets d'infrastructures collectives. La monnaie est complémentaire, les transactions doivent pouvoir inclure des entreprises et des professionnels exogènes et être réalisées par des combinaisons des deux monnaies, locale et nationale. Une possibilité supplémentaire permettant de garantir la confiance des personnes, des entreprises et des organisations locales dans la monnaie locale consiste à autoriser les aller-retour entre monnaie locale et monnaie nationale ; un système de taxation permet de contrôler ces mouvements et, en particulier, la sortie. Enfin, et c'est très important, la gestion des crédits impose le recours à une institution financière développant le microcrédit. On peut rapprocher ce profil de l'expérience de Fortaleza autour de la banque Palmas avec le soutien ponctuel de l'ONG néerlandaise Strohalm, et du projet Regio mis en œuvre dans la région du Chiengau, en Allemagne du Sud²⁰. D'une certaine façon, le système d'Ithaca Hour se rapproche aussi de ce profil, sans cependant en avoir l'ampleur et l'ambition. Les principales limites de ce

²⁰ Concernant ce dernier projet, voir le texte de Margrit Kennedy dans le présent ouvrage.

profil tiennent à la complexité de sa mise en œuvre, de la taille minimale requise et du temps nécessaire pour que les acteurs locaux développent en confiance l'usage de la monnaie locale. On ne peut donc s'attendre à un essaimage rapide comme on a pu l'observer pour les dispositifs de type LETS ou *trueque*. Le principal atout est, en contrepartie, la réalisation de crédits, en monnaie nationale ou en monnaie locale, qui permet d'injecter de la monnaie locale sans trop de difficulté et/ou de contraindre les personnes, entreprises ou organisations endettées à se procurer de la monnaie locale pour leurs remboursements.

Tableau 5. Profil « Développement local solidaire »

Principal objectif pertinent	Développement d'un tissu local de micro-entrepreneurs éduqués à l'autonomie et à la solidarité locales et développement d'infrastructures collectives
Mode de construction de la solidarité	Développement local
Usagers	Particuliers, professionnels endogènes visant aussi une activité externe, professionnels exogènes développant aussi une activité interne
Variété minimale d'activités requise et taille minimale requise (nombre d'adhérents)	Fortes
Spécialisation productive	Très forte, déterminée par les activités initiales des professionnels exogènes et par les compétences orientant le projet des semi-professionnels endogènes
Capacité de rémunération salariale en monnaie interne	Oui, comme partie seulement de salaires aussi versés en monnaie externe
Type de crédit et mode d'émission monétaire	Émission proportionnée aux demandes de crédit pour projets d'activité productive (crédit d'investissement) et aux demandes de conversion de monnaie nationale en monnaie locale
Mode de garantie de la monnaie interne	Couverture partielle ou totale de la monnaie locale par des réserves en monnaie nationale
Forme monétaire privilégiée	Monnaie complémentaire sous forme manuelle avec possibilité de monnaie scripturale bancaire
Monnaies utilisables	Monnaie locale et monnaie nationale (échanges bimonétaires)
Degré de convertibilité des avoirs	Conversion possible, vers l'intérieur comme vers l'extérieur, mais contrôlée par taxe
Degré de substituabilité externe des biens et services échangés en interne	Très fort (Biens et services accessibles à l'extérieur)
Exemples proches	Palma à Fortaleza (Brésil), Regio du Chiemgau (Allemagne)

Conclusion

La discussion d'un ensemble de contraintes organisationnelles a conduit à préciser cinq profils types de monnaies sociales qui disposent d'une certaine cohérence. L'impact socio-économique de ces dispositifs semble croissant au fur et à mesure que l'on évolue depuis le premier profil en direction du cinquième. Les deux derniers profils sont les plus exigeants en termes d'ingénierie, car ils imposent de délaisser l'amateurisme (souvent joyeux, parfois houleux) qui domine encore dans les autres profils pour entrer de plain-pied dans un processus gestionnaire où prime l'efficacité. Ils sont exigeants aussi, car ils intègrent davantage d'acteurs. Le dernier profil demande quant à lui à être couplé avec une banque ; les difficultés liées à cet ensemble d'exigences semblent à la hauteur de ses potentialités.

Ces cinq profils sont des idéaux-types qui ne prétendent pas à l'exhaustivité ; on doit pouvoir observer des formes intermédiaires. Cependant les croisements entre eux apparaissent difficiles et leur viabilité est incertaine. Par exemple, l'emploi d'une monnaie scripturale multilatérale apparaît logiquement incompatible avec les profils 4 (« stimulation de pratiques solidaires ») et 5 (« développement local solidaire ») alors qu'il apparaît logiquement en concordance avec la philosophie qui anime le profil 1 (« entraide et convivialité »). Les choix organisationnels ne sont pas anodins et déterminent à la fois les objectifs atteignables et la validité des dispositifs.

Au total, les dispositifs de monnaies sociales ont à arbitrer entre, d'un côté, une grande variété de biens et de services qui est associée à l'inclusion de partenaires professionnels et présente dès lors un risque de dissolution d'objectifs de transformation de la nature des échanges et, de l'autre, une taille et une diversité des échanges réduites, présentant au contraire un risque de constituer un groupuscule incapable d'attirer de nouveaux membres. L'éloignement du marché est d'autant plus fort que la monnaie est peu convertible, que les professionnels sont absents et que les dispositifs ont une petite taille. Les dispositifs de monnaies sociales ont aussi à arbitrer entre des règles monétaires qui permettent à tout un chacun d'accéder facilement aux monnaies sociales, présentant le risque d'une dissolution des objectifs, et des règles monétaires strictes qui ferment le système aux seuls membres adhérents et établissent un cloisonnement étanche à l'égard des flux monétaires externes, présentant un risque de stagnation. Quelles que soient les configurations, la proximité spatiale a pour vertu d'asseoir ou de renforcer une proximité relationnelle, instituant par là les fondations d'un espace délibératif interne. Celui-ci prend sens dans la possibilité que chacun a de participer à la constitution et à la modification des règles internes. Le sentiment d'appartenance au groupe social est à la fois construit par les liens préexistant à la constitution de ce groupe (par exemple l'appartenance à un même quartier et aux mêmes activités associatives) et construit par les échanges successifs auxquels les membres se livrent dans le cadre du dispositif.

BIBLIOGRAPHIE

- BIROUSTE J., (1998), « Éviter le système d'enfermement local », *Silence*, n° hors série « SEL : pour changer échangeons », 4^e trimestre, pp. 57-58.
- BOWRING F., (2000), « Les SEL et les inégalités sociales », *La Revue du Mauss semestrielle*, n° 15, 1^{er} semestre, pp. 373-382.
- DEMEULENAERE S., (2004a), « Principles of Local Currency Systems », consulté en 2004 sur le site <http://www.appropriate-economics.org/>
- DEMEULENAERE S., (2004b), « General Factors Which May Influence the Success of a Local Currency System », consulté en 2004, se trouve sur le site http://www.complementarycurrency.org/helpdesk/success_factors.html
- DOUTHWAITE R., (1996), *Short Circuit. Strengthening Local Economies for Security in an Unstable World*, Foxhole : Greenbooks, XIV + 386 p.
- ENNES (European Network of Non-Monetary Exchange Systems), (2001), *Without Money. A Guide to Non-Monetary Exchange Systems*, Roma : Lunaria, 171 p.
- GESELL S., (1916), *L'ordre économique naturel*, trad. fr. de la 8^e éd. all., Paris : Marcel Rivière, 1948, 402 p.
- GLOVER P., (1995), *Hometown Money : How to Enrich Your Community with Local Currency*, Ithaca Money : Ithaca (New York), 100 p.
- LAACHER S., (2003), *Les SEL. Une utopie anticapitaliste en pratique*, Paris : La Dispute, 171 p.
- MONTILLET L., (2003), « Les monnaies communautaires en Argentine : le trueque. Analyse de l'émergence, la croissance exponentielle et l'essoufflement des mouvements de monnaies communautaires en Argentine », in : I. Guérin, J.-M. Servet, (dir.), *Rapport Exclusion et liens financiers 2003-2004*, Paris : Economica, pp. 137-158.
- ONKEN W., (1997), *Modellversuche mit sozialpflichtigem Boden und Geld*, Lütjenburg : Fachverlag für Sozialökonomie, 67 p.
- RIZZO P., (2000), *L'imaginaire multilatéral. Système d'interinformation et reliance multilatérale. Profils sémantiques de LETS, SEL, TR, BdT, SRI*, Thèse de doctorat en sociologie, Grenoble : Université Pierre Mendès France, Grenoble 2 (CSRPC), 258 p.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	9
INTRODUCTION GENERALE	
<i>Les monnaies sociales : un outil et ses limites, par Jérôme Blanc</i>	<i>11</i>
PREMIERE PARTIE : Justifications des monnaies sociales	25
Introduction.....	27
Jérôme Blanc	
<i>À quoi servent les monnaies sociales ?.....</i>	<i>31</i>
Massimo Amato	
<i>Qu'est-ce que la monnaie ? Réflexions sur l'enjeu de l'institution monétaire</i>	<i>43</i>
Luca Fantacci	
<i>Qu'est-ce que la monnaie ? La question de la complémentarité à partir des institutions historiques de la monnaie occidentale.....</i>	<i>59</i>
Bernard Lietaer	
<i>Des monnaies pour les communautés et les régions biogéographiques : un outil décisif pour la redynamisation régionale au XXI^e siècle</i>	<i>73</i>
Margrit Kennedy	
<i>Pourquoi avons-nous besoin d'innovations monétaires ? Trois erreurs courantes, trois conséquences probables, trois solutions possibles</i>	<i>99</i>
Thomas H. Greco Jr.	
<i>Réinventer l'argent : un remède à l'exclusion financière.....</i>	<i>121</i>
Keith Hart	
<i>Richesse commune : construire une démocratie économique à l'aide de monnaies communautaires.....</i>	<i>135</i>
Valérie Demers et Corinne Gendron	
<i>Finance solidaire et monnaies sociales : entre solidarité et réforme de l'économie.....</i>	<i>153</i>

DEUXIEME PARTIE : Modalités d'organisation	167
Introduction.....	169
Jérôme Blanc	
<i>Choix organisationnels et orientation des dispositifs de monnaies sociales</i>	<i>173</i>
Pantaleo Rizzo	
<i>Le système multilatéral : gestion sociale et gestion multilatérale</i>	<i>197</i>
Henk van Arkel, Jaap Vink et Camilo Ramada	
<i>Méthodes pour le succès des monnaies complémentaires</i>	<i>213</i>
Stephen DeMeulenaere	
<i>Les systèmes de monnaie complémentaire : des anciennes origines à une réponse moderne au problème de l'exclusion</i>	<i>229</i>
TROISIEME PARTIE : Modèles nationaux, expérimentations et évaluations d'impact. 245	
Introduction.....	247
Catherine Lenzi	
<i>L'enquête nationale sur les systèmes d'échange locaux (SEL) en 2004 : éléments d'analyse</i>	<i>253</i>
Catherine Lenzi	
<i>Le temps des femmes comme richesse collective et expression citoyenne : l'expérience des systèmes d'échanges locaux (SEL)</i>	<i>281</i>
Colin C. Williams	
<i>Le rôle de l'économie sociale face à l'exclusion sociale : quelques leçons des local exchange and trading schemes (LETS)</i>	<i>305</i>
Gill Seyfang	
<i>Consacrer du temps à la construction de la communauté ? Une évaluation des banques de temps comme outil d'inclusion sociale</i>	<i>323</i>
Yasuyuki Hirota	
<i>Les expérimentations de monnaies locales au Japon : les monnaies au service de l'uchi</i>	<i>339</i>
Ana Ferreira et Peter Moers	
<i>Le projet Fomento à Fortaleza</i>	<i>355</i>
Celina Whitaker et Pascale Delille	
<i>Le projet Sol : pour retrouver le sens des valeurs</i>	<i>383</i>

QUATRIEME PARTIE : Le trueque argentin, de l'emballlement à la chute	395
Introduction.....	397
Laurent Montillet	
<i>Et pour quelques crédits de plus... ..</i>	<i>401</i>
Jeff Powell	
<i>Capitalisme insignifiant, capitalisme en perfectionnement ou post-capitalisme ?</i>	
<i>Enseignements des expériences argentines de troc</i>	<i>423</i>
Susana Hintze	
<i>La construction médiatique du trueque en argentine.....</i>	<i>443</i>
Mariana Luzzi	
<i>Le trueque face à l'État, l'État face au trueque : des rapports complexes</i>	<i>459</i>
Lucie Gémonet	
<i>La diffusion et l'apprentissage de valeurs propres aux clubs de trueque : discours et pratiques</i>	
<i>des adhérents du club San Javier Solidarios</i>	<i>469</i>
Pierre Olivier Salles	
<i>Entre survie et engagement politique, les avatars du projet militant du trueque argentin</i>	<i>481</i>
Georgina M. Gómez	
<i>La RTZO, ou « Réseau de troc de la zone Ouest », partenaire de l'économie locale.....</i>	<i>497</i>
Heloisa Primavera	
<i>Le projet Colibri : un rayonnement de l'économie solidaire ?.....</i>	<i>513</i>
CONCLUSION GENERALE	
<i>Où vont les monnaies sociales ? Où peut-on aller avec elles ? Quelques mots en guise de</i>	
<i>conclusion, par Jérôme Blanc.....</i>	<i>535</i>
SIGLES ET ACRONYMES.....	539
SITES INTERNET	543
TABLE DES MATIERES	545

Rapport Exclusion et liens financiers 2005-2006

Monnaies sociales

Ce septième rapport rassemble près de trente textes sur ces dispositifs, parmi lesquels on connaît, en France, les SEL. Ce sont des systèmes locaux d'échange articulés autour d'une monnaie spécifique et qui visent des objectifs d'ordre socio-économique. Ce livre porte sur eux un regard comparatif et international. Leur dynamique remonte aux années 1980. Ils sont aujourd'hui présents dans une quarantaine de pays et un demi-million à un million de personnes y participent. Cet ouvrage comprend quatre parties. La première présente un ensemble d'arguments justifiant le recours à de tels dispositifs. La deuxième s'interroge sur les modalités de leur organisation et sur les conséquences des choix en la matière. La troisième présente un ensemble d'expériences et de modèles ainsi que des évaluations d'impact socio-économique. La quatrième est consacrée à l'extraordinaire cas argentin. L'ensemble constitue le premier livre de langue française qui présente un panorama aussi large sur cette question.

Les rapports *Exclusion et liens financiers* constituent une contribution à l'observation de l'économie solidaire en émergence et se situent à la croisée des chemins de la réflexion et de l'opérationnel. Ils s'adressent aux acteurs de terrain de la lutte contre les exclusions (associations, collectivités locales, décideurs publics, etc.) – mais aussi aux chercheurs et à l'ensemble de la communauté financière – par les questions de responsabilité sociale de la finance qu'ils posent et par les initiatives qu'ils donnent à connaître et analysent.

*

* *

Jérôme Blanc est maître de conférences à l'université Lumière Lyon 2 et chercheur au LEFI (ex-Centre Walras). Il a participé à l'ouvrage collectif sous la direction de Jean-Michel Servet, *Une économie sans argent : les systèmes d'échange local* (Paris : Seuil, 1999) et a publié *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire* (Paris : L'Harmattan, 2000).

Cet ouvrage a été publié grâce au soutien de la Mission recherche de La Poste et grâce au programme ECOS-Sud A03H02 intitulé « La fragmentation monétaire argentine : des fondements de la crise monétaire aux conditions d'un développement local et régional ».